



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1182
18 novembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRES IDENTIQUES DATÉES DU 17 NOVEMBRE 1999, ADRESSÉES AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT
PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, entre le 8 et le 15 novembre 1999, les avions américains et britanniques ont continué de violer l'espace aérien iraquien à des fins de surveillance et de provocation, à partir de leurs bases en Arabie saoudite, au Koweït et en Turquie, comme précisé en annexe.

Je vous prie de bien vouloir intervenir auprès des États-Unis, de la Grande-Bretagne et des pays qui apportent leur concours à ces actes d'agression, à savoir l'Arabie saoudite, le Koweït et la Turquie, pour qu'il soit mis un terme à ces agissements, qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République d'Iraq et constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des règles du droit international.

Ces opérations continuent de faire des centaines de victimes (morts et blessés) parmi la population civile et de causer des dommages aux biens publics et privés. L'appui logistique que l'Arabie saoudite, le Koweït et la Turquie fournissent aux Américains et aux Britanniques fait de ces pays des participants à part entière à l'agression contre l'Iraq avec ce que cela implique au plan de la responsabilité internationale. La République d'Iraq se réserve le droit de demander réparation pour le préjudice subi par son peuple du fait des actes susmentionnés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Saeed H. HASAN

ANNEXE

Détails concernant les violations commises par les avions
américains et britanniques entre le 8 et le 15 novembre 1999
et les dommages qui en ont résulté

1. Région nord : 48 sorties effectuées à une vitesse de 720 à 780 km/h et à une altitude de 6 000 à 12 000 mètres, comme indiqué ci-après :

a) Le 8 novembre 1999, à 11 h 35, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant de Turquie et appuyés par un avion AWACS, ont violé l'espace aérien iraquien au nord en effectuant 14 sorties au cours desquelles ils ont survolé les zones de Mossoul, Dohouk, Tal Afar, Arbil, Amadiya et Oqra avant d'être contraints de rebrousser chemin à 14 h 25 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense;

b) Le 9 novembre 1999, à 12 h 20, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant de Turquie et appuyés par un avion AWACS, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région nord en effectuant 16 sorties, au cours desquelles ils ont survolé les zones de Mossoul, Arbil, Dohouk, Amadiya, Tal Afar et Zakho, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 15 h 28 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense;

c) Le 14 novembre 1999, à 11 h 10, des avions américains et britanniques, de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant de Turquie et appuyés par un avion de type AWACS, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région nord en effectuant 18 sorties, au cours desquelles ils ont survolé les zones de Zakho, Amadiya, Arbil, Mossoul, Tal Afar, Aïn Zala et Dohouk et avant d'être contraints de rebrousser chemin à 12 h 40 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense.

2. Région sud : 452 sorties effectuées à une vitesse de 720 à 780 km/h et à une altitude de 9 000 à 13 000 mètres, comme indiqué ci-après :

a) Le 8 novembre 1999, à 6 h 25, des avions américains et britanniques de type F-15, F-16, Tornada et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 36 sorties à partir de l'Arabie saoudite, avec l'appui d'un avion AWACS. Ils ont survolé les zones de Diwaniya, Bassorah, Samawa, Taqtaqana, Afak, Salman, Al Qorna, Bassiya, Chanafiya, Asbija, Lassaf et Nassiriya, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 10 heures par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense;

b) Le 9 novembre 1999, à 8 h 40, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 61 sorties appuyés par un avion AWACS. Ils ont survolé les zones de Ashbija, Al Lassaf, Samawa, Nassiriya, Diwaniya, Salman, Imara, sud de Najaf, Al Hay, Artawi et Lassaf avant d'être contraints de rebrousser chemin à 10 h 20 par les forces antiaériennes iraqiennes agissant en état de légitime défense;

/...

c) Le 11 novembre 1999, à 9 h 30, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 75 sorties, dont 20 à partir du Koweït et 55 à partir de l'Arabie saoudite avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2C. Ils ont survolé les zones de Artawi, Nassiriya, Samawa, Salman, Qalaât Salah, Al Qorna, Bassorah, Afak, sud de Hachimiya, Diwaniya, Al Hay, Ali Al Gharbi, Bouhayr, Arzaza, Joussan, sud de Aziziya, Naâmaniya, Taqtaqana et Al Akhidar avant d'être contraints de rebrousser chemin à 17 h 30 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

d) Le 12 novembre 1999, à 8 h 5, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 138 sorties dont 100 à partir de l'Arabie saoudite et 38 à partir du Koweït, appuyés respectivement par un avion AWACS en Arabie saoudite et un avion de type E2C au Koweït. Ils ont survolé les zones de Nassiriya, Samawa, Salman, Imara, Al Qorna, Joulaïba, Abou Sakhir, Diwaniya, Al Lassaf, Ashbija, Rafa'i, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 16 h 17 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

e) Le 13 novembre 1999, à 9 h 30, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 98 sorties, dont 28 à partir du Koweït et 70 à partir de l'Arabie saoudite avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2C. Ils ont survolé les zones de Ashbija, Bassiya, Lassaf, Joulaïba, Nassiriya, Salman, Chatra, Samawa, Chanafiya, Jabayech, Al Qorna, Rafa'i, Qalaât Soukar, Diwaniya, Afak, Najaf, Naâmaniya et Al Kout, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 19 h 55 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense;

f) Le 14 novembre 1999, à 9 h 30, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, Tornado et EA-6B, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien au-dessus de la région sud en effectuant 44 sorties dont 14 à partir du Koweït et 30 à partir de l'Arabie saoudite avec l'appui d'un avion AWACS et d'un avion de type E2C. Ils ont survolé les zones de Artawi, Nassiriya, Samawa, Salman, Bassorah, Joulaïba et Bassiya, avant d'être contraints de rebrousser chemin à 10 h 55 par les forces antiaériennes irakiennes agissant en état de légitime défense.

3. Le 22 novembre 1999, à 12 heures, la partie koweïtienne a commis des actes qui constituent une violation du cessez-le-feu dans la zone démilitarisée. Quatre véhicules, dont trois de type "Land Rover" et une camionnette munie d'une mitrailleuse moyenne, ont été aperçus dans cette zone, au point de coordonnées 527125 sur la carte d'Al Batan (1/100 000).
